

## Compte-rendu des échanges

### Séminaire Relations villes-campagnes du 17 avril 2013 Attractivité – Accessibilité – Aménagement...

#### Quels enjeux et quelles solutions pour co-construire des projets de territoire entre villes et campagnes ?



Quelques 80 personnes – élus, techniciens des collectivités, acteurs de la société civile, ... - ont participé à cette rencontre co-organisée par la Plate-Forme régionale développement rural et le Syndicat Mixte du Pays Haut-Bugey.

Au programme...

- ✓ Les témoignages de 3 territoires sur leurs réflexions et approches de :
  - l'aménagement multipolaire de l'espace rural,
  - l'accessibilité aux services sur les espaces de faible densité,
  - la complémentarité des fonctions spatiales en faveur de l'attractivité du territoire ;
- ✓ une ouverture sur les dynamiques et les bénéfices de la coopération au sein des filières plastique et forêt-bois ;
- ✓ le retour d'expérience de territoires œuvrant en faveur de leur mixité urbaine et rurale ;
- ✓ la mise en débat des modalités d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies territoriales liant aménagement et développement ;
- ✓ des éléments de synthèse sur les pistes et leviers pour l'action.

Une journée destinée à alimenter la réflexion des élus locaux qui se sont mobilisés en force pour participer aux débats !

Pour toute question : *Dominique Bernier*  
*Chargée de mission Relations villes-campagnes*  
*Plate-Forme développement rural Rhône-Alpes*  
[villes-campagnes@caprural.org](mailto:villes-campagnes@caprural.org)  
06 66 46 62 76

Plus d'information [en suivant ce lien](#)



Développement rural  
Rhône-Alpes

www.caprural.org

en co-organisation avec



## Synthèse de la matinée

### Introduction de Vincent Chassagne / Mairie-Conseils

*Expert associé Mairie-conseils, service d'intérêt général de la Caisse des Dépôts et Consignation*

« Aujourd'hui on va se projeter dans l'avenir et réfléchir en quoi il est important de travailler sur les enjeux villes-campagnes. Certes les territoires sont aujourd'hui confrontés à des questions de court terme (recomposition, finances, ...)... mais ces tensions / préoccupations actuelles peuvent aussi être des éléments déclencheurs pour travailler et coopérer différemment.

**Quels sont les enjeux des coopérations urbain-rural ?** On observe à l'échelle nationale une évolution rapide des territoires liée à l'expansion urbaine et à l'explosion des mobilités : les français habitent et vivent dans des territoires de plus en plus grands, des territoires qui correspondent à des bassins de vie et d'emploi. Ils sont de plus en plus mobiles (pour leurs loisirs, l'accès aux fonctions urbaines,...) et ont de plus en plus une double appartenance : urbaine et rurale ce qui conduit à une certaine uniformisation des modes de vie.

Cette évolution rapide est complexe à gérer pour les collectivités : les territoires vécus sont de plus en plus grands avec des enjeux de services, de mobilité, de culture, de développement économique, ... qu'il faut travailler ensemble alors que l'on n'est pas toujours organisé pour cela.

#### **Travailler ensemble à une échelle plus large tel est notre sujet du jour !**

Les pratiques de coopérations sont un sujet d'avenir parce qu'il s'agit de répondre à de véritables enjeux et que la pression à venir en terme de finances, de réforme nécessite d'y travailler ensemble.

### >> Réactions/Questions/Réponses à la présentation du cas Alpes-Sud-Isère sur la question de l'accessibilité aux services

#### **Commentaires de Vincent Chassagne**

La question des services et des équipements est l'occasion de travailler de façon très directe la question des coopérations urbain-rural.

A titre d'exemple, dans le Pays Cœur d'Hérault, les élus se sont entendus pour la répartition des équipements culturels dans les différents bourgs avec une mise en réseau des équipements.

Il est aussi intéressant de travailler la question de la santé : quels sont les services existants, les besoins, les professionnels en place ? Comment on peut contractualiser avec l'ARS ? Comment on peut mettre en place des coopérations entre établissements, entre professionnels ?

Sur la question de l'enfance - très importante en matière d'accueil de nouvelles populations - où positionne-t-on les services à l'enfance ? Avec quels horaires pour répondre aux besoins des salariés mais aussi des employeurs ?

Ces questions peuvent se travailler à une échelle assez large...

#### **En quoi les expériences de coopérations font évoluer les politiques publiques ?**

- V. Chassagne : C'est effectivement beaucoup par les pratiques concrètes que les politiques publiques évoluent - comme par exemple à Bourg en Bresse avec un travail interterritorial ou dans le Pays Voironnais au sein d'une Communauté d'Agglomération. En travaillant ensemble dans la durée, parfois sur plusieurs mandats et sur des sujets concrets, on va, petit à petit, développer davantage de stratégie. Au départ, on n'a pas forcément de stratégie ensemble, on gère ensemble des équipements. Avec le temps, des objectifs clairs émergent.

On peut aussi avoir plus de politiques publiques - c'est-à-dire des stratégies - en concentrant des moyens, des équipes. On devient de plus en plus efficace en matière de développement ou d'aménagement. C'est l'intérêt des coopérations : ne pas seulement gérer ensemble mais mieux développer ensemble.



Développement rural  
Rhône-Alpes

[www.caprural.org](http://www.caprural.org)

en co-organisation avec



### Comment on fait pour travailler quand on n'a pas la compétence ?

- Camille Matz du Pays Voironnais : La coopération est facilitée par la prise de compétence par l'EPCI ; cela donne les outils au territoire. Il est plus compliqué de s'organiser quand on n'a pas la compétence même il existe aussi des alternatives : en Pays Voironnais, la création d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) ou l'obtention d'un label Pays d'Art et d'Histoire permettent de travailler la question culturelle à l'échelle intercommunale. Attention donc aux thématiques d'actions sur lesquelles il n'y a pas de volonté politique de prendre des compétences au niveau intercommunal sauf à trouver des financements/dispositifs dédiés à cette thématique.

- V. Chassagne : Sur les territoires, on peut travailler / réfléchir à des schémas de services et après on peut s'organiser avec les EPCI qui ont la compétence mais aussi avec les professionnels (par exemple sur les schémas Santé). Les agglomérations peuvent travailler à l'animation de la réflexion sans forcément avoir la compétence. Cela peut déclencher un certain nombre de choses avec les professionnels, les associations. Il ne faut donc pas forcément s'arrêter à la question des compétences ; on la prend après la réflexion si on en a besoin.

### Comment répartir les équipements sur des espaces ruraux quand on a aussi la volonté de moins utiliser la voiture et qu'il n'y a pas -ou très peu- de transports en commun comme c'est le cas en Ardèche ?

- Georges Bernat Loire-Centre : Il peut être fonctionnel de réfléchir au « juste équipement » du territoire, aussi en fonction des déplacements justifiés par cet équipement ... et penser par exemple des bibliothèques en réseau autour d'une médiathèque centrale (comme c'est le cas à la CA du Pays du Forez). Il s'agit de réfléchir « TERRITOIRE » et non « ESPACE » ; une révolution est en cours sur comment l' élu réfléchit son territoire... la vision des frontières des territoires va probablement changer...

### Sur la question d'accès aux services en ASI, quels liens existent avec Grenoble et ses équipements ? De plus qui est associé à la commission urbain-rural du CDDRA ?

- Des liens sont essentiellement observés dans le domaine culturel et à travers les équipements culturels d'ASI et ceux de l'agglomération : co-production, résidence partagée, programmation commune, événements mutualisés... Ces liens sont souvent informels mais pour certaines salles peuvent aller jusqu'à l'élaboration de convention.
- La commission urbain-rural travaille sur la mise en œuvre de la stratégie du CDDRA. Elle se réunit en moyenne 2 fois par an et est composée d'élus locaux, de membres du CLD, de partenaires institutionnels et de techniciens de collectivités.

### Espace et territoire ... question fondamentale... quelle est la bonne échelle de la réflexion et de l'action ?

- J-P Carminati, Nantua : Il faut rechercher la bonne échelle de l'action. Cela paraît une question préalable indispensable à traiter avant de s'engager : bassin de vie ? espace ? territoire ? La bonne échelle, est-ce celle où 80 % de la population vivent, travaillent, pratiquent des loisirs, cherchent les services ?
- G. Bernat, Loire-Centre : la bonne échelle c'est certainement un territoire voulu et partagé par un certain nombre par opposition aux échelles type INSEE. Il est nécessaire d'avoir des acteurs qui veulent travailler ensemble ; quand cette volonté existe, elle est toujours extensible. Je refuse de réfléchir sur des territoires statistiques, il faut la volonté des acteurs !
- J-Y Pineau, Collectif Villes Campagnes : Il y a nécessité voire urgence de penser notre territoire et l'action publique au regard des enjeux d'aujourd'hui. Il n'y a pas une bonne échelle mais des bonnes échelles ... Aujourd'hui et dans la vie de tous les jours, des patrons pensent local et Shanghai, des salariés pensent Paris et Lubéron, des gîtes pensent région parisienne et Haut Bugey ... Il y a toutefois des briques fondamentales et parmi elles celles du territoire de proximité - celui que l'on parcourt au quotidien : les communes et le bloc intercommunal. Les



Développement rural  
Rhône-Alpes

www.caprural.org

en co-organisation avec



stratégies s'élaborent à l'échelle du bassin de vie mais il est nécessaire de s'adapter aux situations variées.

- Eléodie Sches, Sous-préfète de Nantua : Il faut réfléchir aussi aux moteurs de croissance extérieurs, sur les bassins de vie limitrophes .... Dans le Haut Bugey, il faut penser en lien avec Genève, Lyon, le Haut Jura .... Par ailleurs, l'action ne doit pas être seulement « là où l'on s'entend bien » mais plutôt là où est la demande sociale.

### >> Réactions/Questions/réponses à la présentation du cas Loire-Centre sur la question de l'aménagement de l'espace rural

#### **Commentaires de Vincent Chassagne**

Une bonne illustration de l'importance de travailler ensemble. L'aménagement - à l'échelle très rurale de Loire-Centre – nécessite de travailler et d'intégrer le niveau interscot ; importance donc de faire projet ensemble et de dépasser le simple document d'urbanisme qu'est le SCOT. Si on le prend comme ça, on a raté quelque chose ! Un SCOT c'est un projet que l'on se donne ensemble pour l'espace : il faut réfléchir en mobilisant les élus pour produire un projet (PADD). Ensuite il faudra faire vivre concrètement ce projet, organiser sa mise en œuvre dans les communes et forcément cela peut donner lieu à des pratiques intéressantes. Il faut favoriser l'interconnaissance, la confiance, le travail ensemble pour prendre des décisions ensemble. Sur l'espace, nous sommes tous interdépendants : les décisions prises à un endroit ont des impacts sur la commune d'à côté et nous sommes tous collectivement responsables de l'aménagement, du paysage, de la qualité de l'espace que l'on va offrir aux habitants et aux générations à venir. C'est très important d'avoir ce projet politique !

- G. Bernat, Loire-Centre : Intérêt de la formation des élus et de la prise en compte d'un aménagement réfléchi sur un grand espace. Ce n'est pas facile pour les petites communes d'entrer dans la démarche de formation et de diffusion de la réflexion en matière d'aménagement du territoire. En Loire-Centre, les fusions n'ont été ni voulues, ni imposées. En revanche, ces questions ont contribué à une prise de conscience de la nécessité de travailler à plusieurs ; ce qui est particulièrement important quand les moyens financiers se réduisent alors même que les besoins en services augmentent avec la croissance démographique. Il s'agit d'utiliser les fonds pour un juste équipement par rapport aux justes besoins ... tout en essayant de ne pas recentraliser systématiquement !

#### **La présentation met en évidence la dynamique démographique de Loire-Centre : d'où viennent ces néo-ruraux ?**

- G. Bernat, Loire-Centre : Les néo-habitants sont souvent des urbains de Roanne et St Etienne mais aussi des gens qui ont des racines locales et qui reviennent. Pour eux, il est important de garder cet espace, sa mémoire. Il y a aussi une inquiétude sur l'ouverture de l'A89 qui risque de déstabiliser le territoire et avoir des impacts sur les liens sociaux. Pour nous, il s'agit aussi de maintenir le développement économique pour les nouvelles populations. Notre industrie et notre économie sont également multipolaires et nous voulons garder des économies locales bien vivantes. Chez nous, beaucoup de gens vivent et travaillent sur le territoire.

#### **Comment vous avez mobilisé les élus ? les autres acteurs ?**

- G. Bernat, Loire-Centre : la mobilisation des élus s'appuie sur de la convivialité, de la volonté, des explications. Pour la société civile, c'est plus compliqué : les acteurs économiques et les agriculteurs participent ; en revanche c'est plus difficile avec la population qui par exemple s'intéresse peu aux enquêtes publiques sur les PLU.

**Le SCOT n'est-il pas un préalable à la construction d'une intercommunalité ? ...Que les élus aient réussi à travailler ensemble pour avoir la même vision du territoire avant de mutualiser tous les moyens dans une intercommunalité ?** Sur le Haut-Bugey, un territoire de projet existe avec le CDDRA et maintenant le SCOT. Le territoire économique existe avec le



Développement rural  
Rhône-Alpes

www.caprural.org

en co-organisation avec



bassin d'emploi d'Oyonnax. Ce qu'il manque c'est un « territoire d'identité » ...et si on n'a pas cette volonté, on ne peut pas avancer. **Comment le SCOT peut-il faire naître ce « territoire d'identité » ?**

- G. Bernat, Loire-Centre : Dans le roannais, la question de l'intercommunalité a été compliquée ... Je suis partisan du territoire voulu et pas imposé. On ne construit pas un territoire sans projet. Travailler ensemble va aussi nous permettre de travailler avec les urbains. Aujourd'hui, il y a déjà la volonté locale de travailler au-delà des cantons administratifs. Attention toutefois si l'on impose : il y a un risque de retarder la construction.
- E. Sches – Sous-préfète de Nantua : la contrainte donne aussi parfois une impulsion ... la question c'est de répondre à la demande des habitants et des entreprises. ... L'état doit parfois impulser pour que le territoire prenne conscience de la réalité de son bassin de vie, d'emploi.

**A l'heure des SCOT Grenelle, comment est appréhendée la traduction du PADD basé sur cet aménagement multipolaire dans le document d'orientation et d'objectif (DOO) ? Comment allez-vous travailler cette future phase ?**

- G. Bernat : La position en Loire-Centre n'est pas simple mais il y a cette volonté des élus de faire valider cette position. Il n'est pas question de sanctuariser le territoire mais bien d'en conserver ses atouts. Nous espérons que la vision en Loire-Centre - co-construite avec les PPA dont l'Etat - sera actée. La multipolarité existe au niveau économique : on travaille sur le local en lien avec le site de proximité et les résultats sont intéressants : nous avons étayé les services de proximité qui ont une vraie réalité.
- V. Chassagne : Tous les territoires sont différents. Il peut aussi être utile et intéressant de construire des territoires de mixité urbain / rural. Le projet de territoire c'est quelque chose qui se construit sur la durée avec des schémas concrets : les SCOT, les schémas de services, ... contribuent à construire le projet de territoire. Prenons l'exemple de Voiron : au départ la fusion s'est faite par la volonté d'exister par rapport à Grenoble ; le projet de territoire construit après 2 ou 3 mandats est plus étoffé.

### >>Réactions/Questions/réponses à la présentation du cas du Haut-Bugey sur la question de l'attractivité

#### **Contribution de Jean-Yves Pineau**

Le Collectif Ville-Campagne (CVC) travaille depuis 15 ans sur « comment construire une politique de développement local ? ». Sur cette question, l'attractivité est déterminante : Comment le territoire va s'organiser pour permettre aux gens qui veulent rester sur ce territoire, de s'émanciper et réussir leur vie ? Idem pour ceux qui veulent venir s'y installer ? A partir de ces réflexions, on met au centre de l'action publique notre capacité à construire les questions sociales et économiques à partir des besoins des habitants. C'est la vie qui appelle l'économie et non le contraire ! Dans le limousin par exemple, les zones d'activité resteront vides si on n'a pas, si on ne donne pas envie aux gens de vivre sur le territoire.

- Elu de la Chambre Agriculture de l'Ain : On observe des problèmes de conflits d'usage et de manque d'éducation des néo ruraux aux réalités de l'espace rural. On peut tous vivre ensemble mais il faut apprendre ... il faut éduquer les gens. Il faut aussi répondre aux nouveaux besoins et attentes de ces nouveaux habitants (ex : la neige). Sur un autre registre, la question du mille-feuille avec la « sur mobilisation » des élus qui en résulte. La concentration doit favoriser l'efficacité. Il faut éviter les doublons.
- M. Mourlevat : Dans le Haut-Bugey, on est sur une démarche de diminution du mille-feuille avec un CDDRA, un SCOT, une communauté de communes ... On arrive à un recoupement des échelles.



Développement rural  
Rhône-Alpes

[www.caprural.org](http://www.caprural.org)

en co-organisation avec



- E. Sches – Sous-préfète de Nantua : Dans le Haut-Bugey, les éléments sont aujourd'hui intégrés : le SCoT pour un projet ; le CDDRA pour le financer et la communauté de communes pour le mettre en œuvre : vers de la simplification administrative... comme l'état adore !!
- P. Perdrix / CLD CAP3B : le mille-feuille est une réalité mais on arrive aussi à des réalisations à l'échelle du bassin ... par exemple la création d'une ZA de bassin importante au sud de Bourg en Bresse basée sur une coopération urbain-rural avec un partage de l'investissement et de la fiscalité (70 % à l'agglo). Cette ZA est installée dans 2 communes rurales .... La société civile a participé largement en validant l'idée que le Syndicat Mixte CAP3B ait la compétence économie pour qu'il devienne opérateur. Les problèmes ne manquent pas compte tenu des intérêts qui sont en jeu comme par exemple la question de la fiscalité des communes où sont installées les zones. Cela implique de faire des partages de fiscalité, d'organiser les transferts et les coûts financiers mais aussi de prendre en compte les opérations d'aménagement préalablement engagées ; il faut partager sur les enjeux du bassin d'emploi, sur les questions de mobilité, de services ; mener une réflexion globale et transversale sur les enjeux du territoire. Sur le plan pratique, CAP3B s'est doté d'une SPL pour garder la maîtrise de l'aménagement et ne pas laisser au marché cette responsabilité. Enfin, sur cette zone, l'espace agricole est perçu comme un espace économique et est intégré pour garantir son avenir, pour préserver la ruralité. Le mille-feuille fonctionne.

Il y a encore beaucoup de chose à faire sur la formation des élus au regard de l'enjeu de se projeter dans l'espace à 20 ans et pour s'inscrire dans l'espace plus vaste encore : département, région, France, Europe... C'est une question de pertinence d'échelle mais aussi d'articulation avec l'espace voisin.

**Il est difficile aujourd'hui de recruter sur le Haut-Bugey. Il manque des actifs sur le territoire. Les jeunes partent. Il y a un vrai travail à faire sur l'identité du territoire pour garder les gens.**

- Témoignage du Pays voironnais : La construction de l'intercommunalité s'est faite en opposition à Grenoble. Treize ans plus tard, il y a un vrai projet ! La question de l'identité a été posée mais aujourd'hui on choisit de recentrer sur la question du lien urbain-rural. La société civile est très impliquée à travers le CLD, Leader et d'autres dispositifs. Le fait d'avoir travaillé ensemble à l'échelle du Voironnais permet aujourd'hui de se positionner comme partenaire avec l'agglomération de Grenoble. Un syndicat mixte est en cours de création avec la Métro de Grenoble pour traiter développement économique, mobilité,... ce qui ne va pas simplifier le mille-feuille mais permettre de travailler en coopération ... Au sein de la CA du Pays Voironnais, la complémentarité entre l'urbain et la rural permet aujourd'hui d'arriver avec des arguments face à une agglomération grenobloise qui hier faisait peur. Une coopération au sein d'un bassin de vie ouvre donc sur des coopérations plus larges à une autre échelle.
- CLD Haut-Bugey : le Haut-Bugey est attractif en terme d'emploi avec plus de 700 lyonnais qui viennent y travailler tous les jours ; en revanche il reste peu attractif au niveau résidentiel pour fixer ces populations. Il faut donc travailler sur le cadre de vie, la formation, l'habitat et aussi le tourisme pour augmenter la fréquentation. Il faut travailler sur le marketing territorial et montrer qu'il se passe des choses dans le Haut Bugey.
- M. Mourlevat : Le Haut-Bugey est en évolution. On démarre nos travaux et il faut aussi se mettre d'accord sur l'image que l'on veut donner. Il faut que l'on ait tous la même vision ; c'est ce qu'il faut construire et on va s'y attacher.
- G. Bernat, Loire Centre : Le marketing territorial c'est aussi la question de la cible. Pour capter des cadres, il faut aussi penser au travail du conjoint, aux besoins de la famille... Le Roannais vient de lancer une démarche « Roanne 2025 » menée par l'association Roanne Territoire avec au départ l'idée de communiquer sur une image. En fait, il faut déjà de se mettre d'accord sur cette image : quelle cible on veut ? avec quels services induits ? Le marketing territorial c'est aussi aménager le territoire pour répondre à la promesse faite en communiquant. Il faut préparer le territoire à l'image que l'on veut donner et se démarquer réellement.



Développement rural  
Rhône-Alpes

www.caprural.org

en co-organisation avec



### Enseignements et capitalisation des échanges de la matinée par Vincent Chassagne

1. Le 1<sup>er</sup> vecteur d'image principal est interne avec une communication qui se fait par les habitants ; l'image se véhicule par une dynamique interne : la dynamique appelle l'image.
2. C'est par l'action concrète que l'on progresse. Avec la construction de projets, de schémas,... on apprend à travailler ensemble. Ces démarches d'apprentissage permettent de créer la confiance, la compétence, la connaissance. Tout cela fait progresser et indirectement cela va ensuite créer de la valeur et du développement. Attention, la valeur ne vient pas que du développement économique ...elle est aussi sociale, culturelle.
3. Sur la question des conflits et comportements de personnes en milieu rural : sur les territoires urbains et ruraux, l'interconnaissance et l'éducation au territoire est importante. Les urbains ne sont pas habitués à pratiquer le rural. En ville c'est pareil, il y a des règles à appréhender. Il faut accompagner cette interconnaissance. Cela s'appelle l'éducation au territoire qui commence généralement par les enfants et qui s'applique aussi aux élus entre eux. Entre villes et campagnes, les élus n'ont pas les mêmes problématiques. Le ruraux doivent aménager l'espace, maintenir des paysages et les économies rurales... ce que les urbains ne connaissent pas. Et inversement...Il faut donc organiser l'interconnaissance.
4. On a beaucoup parlé d'échelle : Si on peut réussir à harmoniser les périmètres et éviter les doublons tant mieux ! Mais on sera toujours obligé de travailler à plusieurs échelles en même temps : à l'échelle du Haut-Bugey sur certains enjeux mais aussi à l'échelle de la proximité pour d'autres questions très concrètes, et avec Bourg en Bresse ou Lyon sur d'autres aspects. Il faut donc une culture multi échelle du territoire pour à la fois traiter du très concret et travailler avec ses collègues élus et société civile sur les services de proximité par exemple ... mais aussi parler avec Genève ou Lyon de transport ou d'université, de grands équipements ... Il faut rentrer dans cette culture. C'est aussi un apprentissage chemin faisant.

### Ouvertures / élargissements par Jean-Yves Pineau / Collectif Ville Campagne

Le Collectif Ville-Campagne est une structure nationale basée en Limousin et qui travaille depuis 15 ans avec des élus, des techniciens, des associations, des socio-professionnels, des entreprises, les différents niveaux de l'Etat (de la commune aux ministères)... sur les questions « mobilité / accueil / attractivité ». Le Collectif Ville Campagne a donc vocation à faire du lien, à établir des passerelles / des ponts autour de ces questions qui concernent la vie des citoyens et l'action publique.

Les échanges de la matinée font directement échos aux questions de politiques d'accueil et il paraît clair que le Haut-Bugey doit aujourd'hui s'en saisir pour garder et attirer les gens compte tenu de ses atouts et de ses potentiels.

Travailler une politique d'accueil, c'est réussir les grands écarts entre l'économie, le social et l'environnement. C'est essayer de « déssectorialiser » malgré une société comme la nôtre où les administrations sont construites en « tuyaux d'orgue » et où la décentralisation a aussi contribué à ce que les collectivités territoriales s'organisent en secteurs. Aujourd'hui, il faut être transversal si on veut saisir la complexité des questions qui se jouent se nos yeux. Un point primordial donc sur la capacité à saisir la transversalité.

La question des politiques d'accueil a émergé en 1995 : on a considéré qu'il n'y avait pas de territoires condamnés à la perte de population. La dynamique démographique justifiait d'agir... notamment dans le Limousin : une terre d'exode par excellence. Pour mettre en place une politique d'accueil, il faut comprendre pourquoi les gens partent ou arrivent. C'est aussi la question de qui on est. Il faut se doter de données qualitatives et réviser les outils et les diagnostics pour prendre en compte que le monde change avec des dynamiques multi-acteurs.



Développement rural  
Rhône-Alpes

[www.caprural.org](http://www.caprural.org)

en co-organisation avec



Une politique d'accueil c'est un changement de posture : au lieu de subir, il faut être proactif. C'est l'affaire de l'ensemble des acteurs des territoires. L'accueil se désire et ne se décrète pas !

Il s'agit de prendre en compte :

- Les conditions d'activité du territoire : les économies du territoire ; ses richesses sociales, financières, productives. Il importe de relier les économies productives et résidentielles.
- Les conditions de réceptivité du territoire : quel foncier pour les entreprises, l'agriculture, le logement ? Il faut bâtir une politique de l'habitat et du logement : pour garder ses habitants et encore plus pour en accueillir de nouveaux, il y a nécessité de construire des logements.
- Le dernier pilier porte sur la question du vivre ensemble, du cadre et de la qualité de vie pour travailler la « mise en désir » du territoire : Est-ce qu'on a envie d'y vivre ? Qu'est-ce qu'on fait pour faire aimer le territoire à nos jeunes, à nos anciens ? Quels liens entre les anciens et les jeunes ? Il faut répondre aux questions concrètes qui font la vie de tous les jours ... un territoire doit travailler son offre globale : services, qualité de vie, ... et son marketing territorial. Les 1ers ambassadeurs des territoires ce ne sont pas les panneaux mais les habitants, les entrepreneurs, les touristes.

Tout cela nécessite un changement de posture. Tout le monde est concerné : il faut y aller, il n'y a pas le choix.

Les questions de politiques d'accueil et de lien urbain-rural sont nouvelles comme les enjeux et mutations très fortes de nos territoires en moins de 20 ans. Il faut aujourd'hui imaginer/inventer de nouveaux outils, de nouvelles manières de créer de l'action publique et de travailler.

Des démarches existent, elles sont gratuites pour les communautés de communes qui veulent s'en saisir. Au-delà des craintes sur les charges de centralité et de ruralité, il faut que l'on se donne des outils pour être en capacité d'échanger et de coopérer ... Des outils qui permettent de voir comment se crée la richesse et comment elle circule. On s'aperçoit que la ville qualifie les campagnes et vice-versa.

La commune est une brique mais on ne vit plus uniquement sur notre commune.. Il faut dépasser notre vision de gestion et passer en mode de développement. En cela la question de l'ingénierie est essentielle. Si on ne cerne pas là où se joue la création de richesse, on risque de faire des malheureux et au final les territoires qui ne sont pas des métropoles mais des collectivités territoriales seront des espaces ressources, vassalisés, au profit de quelques métropoles.



www.caprural.org

en co-organisation avec



## Synthèse de l'après-midi

### Les réactions/questions à la présentation des acteurs économiques de Plastipolis, Lycée Arbez Carme et la Maison du bois

#### **Comment les politiques territoriales peuvent aider les acteurs économiques ?**

C. Pin, Plastipolis : il faut favoriser l'accessibilité du territoire, pour être dans une logique internationale, pour accueillir des délégations internationales. Avoir par exemple un système de navettes depuis l'aéroport Saint Exupéry.

M. Bercot, Lycée A. Carme : mais aussi au niveau local, travailler sur l'hébergement et aider les formations filières techniques à se coordonner avec les acteurs et notamment la filière bois.

#### **Comment on peut travailler ensemble pour faire une chaîne de valeur à l'échelle du territoire ?**

P. Virard, CC Hauteville : Il y a aujourd'hui une direction qui me semble intéressante, comme la complémentarité entre ces deux filières, par exemple dans la construction. Ce sont des axes sur lesquels nous souhaitons nous engager.

M. Bercot, Lycée A. Carme : Sur le bassin, il y a des entreprises de la plasturgie au sens large et de l'ingénierie autour de la plasturgie (en amont comme en aval). Au niveau du territoire, nous sommes intégrés et notre objectif est d'amener des compétences supplémentaires au territoire pour développer des clients. On doit communiquer sur cette image : sur le potentiel de notre territoire et notre faire savoir important.

C. Pin, Plastipolis : oui et notre objectif est d'offrir une articulation entre les acteurs du territoire sur les enjeux d'innovation et de liens à l'international. Le but est bien de créer de la valeur pour les entreprises du territoire. On cherche à mettre en réseau les compétences et la valeur ajoutée.

C. Wantz, Grand Lyon : Le rapport entre la métropole de Lyon et les territoires périphériques me semble intéressant et il est important de développer des coopérations entre notre future métropole et des territoires comme le vôtre... par exemple la question des navettes aéroport est un axe de travail possible.

#### **La filière plasturgie est structurée, organisée par le monde de la recherche, de l'enseignement et le secteur privé, qu'est-ce que cette présence structurée apporte aux élus ?**

Directeur Lycée A. Carme : tous les élus soutiennent ce dynamisme de notre filière, chacun son rôle bien évidemment.

M. Mourlevat : sur une filière qui apporte une telle plus-value à notre territoire, nous sommes en train d'apprendre à se connaître, on commence à cheminer, le temps politique est rarement le temps de la sphère privée. Il faut travailler à une vue à long terme qui nous manque aujourd'hui. Il faut arriver à raccrocher les wagons, monter dans le train et travailler d'une seule voix.

CLD Haut-Bugey : Le bassin a des atouts mais ces dix dernières années le territoire a perdu 4000 emplois ; les perspectives de l'INSEE disent que la population ne va pas évoluer. Le tissu des entreprises du secteur industriel est composé de 80% d'entreprises de moins de 10 salariés. La précarité qui touche ce secteur nécessite d'intervenir sur les questions de formation.

M. Bercot, Lycée A. Carme : Depuis 4 ans on a, à la fois de la formation initiale temps plein et alternée. Il faut déstructurer les entreprises pour les restructurer de façon globale et commune, avec un pilotage transversal et de manière collaborative, il faut travailler les uns avec les autres.



[www.caprural.org](http://www.caprural.org)

en co-organisation avec



C'est notre rôle, c'est pour cela que l'on va à l'étranger pour voir d'autres modèles. Il faut préparer les jeunes à ces nouveaux outils et à ce travail collaboratif.

V. Chassagne : du côté des collectivités il y a aussi une montée du savoir-faire collaboratif et les entreprises aussi sont en train d'apprendre à coopérer davantage.

**Quelles demandes avez-vous en tant qu'acteurs économiques autour des facteurs de vivre ensemble, de cadre de vie ?**

Directeur Lycée A. Carme : Le dialogue c'est au quotidien avec les élus, on a chacun notre rôle à jouer. Les besoins concernent le logement, les transports, la valorisation du tourisme... tous les grands champs sont importants pour nous.

**Avez-vous quelque chose de formaliser ? car nous les élus nous avons besoin de formaliser les choses pour avancer.**

M. Bercot, Lycée A. Carme : la formalisation par exemple la plateforme technologique, avec des partenaires et des objectifs à atteindre en commun avec les élus, les entreprises, les étudiants.

C. Camus : la filière bois a le livre blanc au niveau du département et des chartes forestières pour le massif forestier du Bugey et autour des agglomérations ; nous avons aussi le CDDRA comme outil. C'est difficile de trouver la commune mesure entre les enjeux locaux et départementaux.

P. Virard, CC Hauteville : Les communes et intercommunalités ont la compétence générale sur l'ensemble des domaines de la vie. Ce partenariat des élus sur l'ensemble des questions de la vie quotidienne paraît essentiel pour faire avancer les dossiers.

**Comment les élus appréhendent la dynamique économique sur ce territoire Haut-Bugey ? Il y a un décalage fort entre la perception de la réalité des élus et des acteurs économiques. Les élus pensent le développement touristique mais ont-ils pensé à l'accueil des chercheurs ? Peut-être que les élus ne perçoivent pas cette réalité et ne savent pas construire une stratégie adaptée... ?**

M. Mourlevat, chef de projet SCOT Haut-Bugey : sur la méconnaissance telle que vous l'évoquez je ne suis pas d'accord. Au quotidien nous sommes aux côtés des chefs d'entreprises qui sont en situation catastrophique. Votre propos est hors de la réalité des élus du territoire.

M. Fratter, OT Oyonnax : il existe une méconnaissance des actions réalisées par d'autres acteurs comme les offices de tourisme. On n'est pas bon en communication locale. On n'a peut-être pas tous les hôtels sur la ville d'Oyonnax, mais notre territoire dispose des lits et on est organisé pour répondre aux demandes. Cela fait longtemps que l'on coopère à l'échelle du territoire, depuis 2004 les Offices du tourisme ont mutualisé et travaillent ensemble ... au-delà de l'aspect financier. Sur la valorisation du territoire, nous avons conduit des actions qui restent méconnues et non partagées localement comme par exemple un guide d'accueil et un kit d'accueil du nouvel arrivant.

Si les habitants se sentent bien sur leur territoire, ils seront ambassadeurs ...

D. Delagneau, Vieu d'Izenave : sur le lien entre les élus et les professionnels, dans le cadre de la réflexion du syndicat mixte, nous sommes en train de construire une réflexion dans laquelle on a affirmé notre volonté d'être à l'écoute des professionnels. Notre position c'est d'être à votre écoute et de plus, nous avons aussi la possibilité d'être le candidat dans certains groupes de réflexion, car les élus ont une vision à une hauteur différente, à une altitude différente de la vôtre pour donner d'autres orientations aux réflexions qui sont faites dans la construction de ce territoire. Nous avons des problèmes pour faire venir et garder de la compétence et des



Développement rural  
Rhône-Alpes

www.caprural.org

en co-organisation avec



ingénieurs. Aujourd'hui, les gens de Lyon ne sont pas attachés au territoire du Haut Bugey et pour une entreprise c'est un trop grand investissement de prendre des ingénieurs de la métropole qui repartent au bout d'un an.

[Elargissement des discussions autour des questions suivantes : comment aujourd'hui peut-on co-construire des stratégies de développement ? Comment construit-on ensemble élus et société civile, une vision de notre territoire ? -](#)

**JY Pineau, Collectif Ville Campagne.** Il faut travailler des stratégies en commun sur notre territoire mais aussi penser des stratégies avec d'autres territoires, on l'a entendu avec le Grand Lyon. On est bien dans la construction d'écosystèmes, les secteurs sont reliés entre eux et interdépendants. Cela nécessite des pratiques, des connaissances et qualifications nouvelles.

**R. Poupon, chef projet CDDRA Haut-Bugey :** co-construire des stratégies de projet de territoire, cela tombe complètement dans le rôle de ce CDDRA. En 2006, on avait des élus qui ne se connaissaient pas entre eux et les 4 communautés de communes ne travaillaient pas ensemble. C'est un contrat qui a été boudé, dont tout le monde n'a pas été partie prenante. On est enfin arrivé dans la phase opérationnelle, il y a deux ans. Et petit à petit, plus de monde se met autour de la table : les élus ont compris l'importance du travail fait. De plus, avec la décision de faire un SCOT et de faire entrer le CDDRA dans le syndicat mixte, les agents de développement se sont retrouvés réunis et le travail est devenu plus efficace. Sur le Haut-Bugey, ça a été très long et on commence seulement à travailler efficacement ensemble.

**JY Pineau :** L'idée de temps et d'interconnaissance, un ingrédient important pour construire ce projet de territoire.

**P. Perdrix / CLD Cap3b :** j'étais élu et chef d'entreprise chez moi, le dialogue entre élus et chefs d'entreprise est difficile. Se parler et se rencontrer ce n'est pas forcément se comprendre. Un des leviers pour construire un projet territorial partagé, c'est de s'approprier. Je suis étonné qu'il y ait si peu d'élus du Haut-Bugey...

**JY Pineau :** Vous posez une question fondamentale, comment ensemble, élus et société civile, on se met d'accord sur l'intérêt général et comment on le fabrique ?

**J. Mangier, maire de Condamine :** lorsque les choses étaient prospères on nous posait moins de questions ! Pour moi c'est un discours nouveau et depuis 2006 on se fédère plus. Dans la Combe du Val, il y a longtemps que nous avons aidé les petites entreprises, en construisant des ateliers relais parexemple. On parlait du bois... quand la maison du bois s'est installée, toutes les communes forestières ont donné du bois gratuitement pour son essor.

**G. Bernat, VP Loire Centre :** sur la perte de liaison de l' élu avec le territoire. Il n'y a pas de développement de territoire voulu si il n'y a pas cette liaison politique / économie. Les élus doivent s'investir et prendre le territoire en main. La question s'est posée sur le Roannais avec une crise du textile. En 2008, le Roannais a créé l'association « Roanne Territoire » avec des élus et des consulaires, pour réfléchir sur des filières émergentes ou existantes sur notre territoire : bois, mécanique (nous avons un pôle d'excellence mécanique). Nous sommes en train de mettre en place une plateforme d'ingénierie. Le rôle des élus et de cette association est de faciliter la mise en place de services pour le monde économique.

**JY Pineau :** Il ne faut pas confondre la technique et l'ingénierie. L'ingénierie c'est les capacités de répondre avec des outils et processus à des problématiques bien identifiées, la preuve avec l'OT qui a réfléchi à ce guide du nouvel habitant. Il faut ajouter la notion de filière territorialisée et de chaîne de valeur à imaginer sur un territoire et tout cela nécessite une stratégie. Quelquefois, le



Développement rural  
Rhône-Alpes

[www.caprural.org](http://www.caprural.org)

en co-organisation avec



projet de territoire co-construit permet de bâtir une stratégie de contournement pour mieux atteindre un des objectifs fixés. Pour re-booster une économie productive, il faut réussir à booster une attractivité résidentielle et se donner les moyens d'accueillir.

**R. Besson, Pays Voironnais - membre du GAL Leader:** sur l'élaboration partenariale du projet de territoire. Dans le Pays Voironnais, les élus ont travaillé sur le projet et l'ont soumis au conseil de développement où le monde économique et associatif est présent. Il a été voté à l'unanimité en conseil communautaire. Dans le GAL, on a créé un groupe de pilotage avec les professionnels et des élus représentants des collectivités. Nous avons une problématique touristique : le groupe de pilotage a sensibilisé les professionnels et recherché un portage politique. Cela a permis de sauver des hôtels. Côté agriculture, la métropole grenobloise était un peu un épouvantail, depuis les choses ont évolué. Nous travaillons aujourd'hui à un projet de légumerie pour approvisionner localement les cantines scolaires.



Développement rural  
Rhône-Alpes

[www.caprural.org](http://www.caprural.org)

en co-organisation avec



## Conclusion et synthèse des travaux de la journée par Vincent Chassagne

Les éléments et leviers importants pour la mise en place de coopération entre et au sein des territoires.

- 1) Le moteur politique  
Il n'y a pas que de bons exemples de coopération entre les territoires de la ville et la campagne et même entre les communautés de communes. Il y a des blocages qui peuvent apparaître avec par exemple la concurrence des territoires. Ce n'est pas forcément facile de travailler ensemble. Ce sont quelques acteurs politiques qui vont déclencher le changement positif : des élus qui - seuls ou en groupe - se saisissent d'un enjeu et deviennent moteur / locomotive pour crédibiliser cette démarche de coopération et d'échanges. La posture des élus locaux est importante car s'il y a un ou des élus qui freinent cette action cela rend la démarche de coopération plus difficile. Il faut trouver un minimum de consensus politique.
- 2) Des contrats facilitant  
En Rhône-Alpes, les CDDRA ont un rôle primordial. S'ils n'avaient pas été mis en place, il y a des actions de coopération qui ne se seraient pas déclenchées. Cette conclusion est aussi valable pour le programme Leader. C'est aussi aux élus locaux de demander des contrats auprès de la Région et de l'Etat pour faciliter la coopération. Il faut si possible que les différents contrats soient mis en place sur les mêmes périmètres afin d'éviter de devoir répondre à de nombreux appels à projet et de créer de nombreuses stratégies. L'avantage de n'avoir qu'un seul territoire organisé est la possibilité de n'avoir qu'une stratégie.
- 3) L'action concrète  
La coopération entre les territoires est enclenchée par des actions. C'est par le concret qu'il est possible d'arriver à la coopération en travaillant sur l'économie, les services, l'aménagement... Même le déclenchement d'une procédure de diagnostic est le début de l'action car il permet de travailler sur différents sujets même si le résultat est une synthèse globale.

Il est intéressant d'organiser des pilotages nouveaux. Par exemple le schéma Santé ne doit pas être obligatoirement fait par les chargés de mission ou les élus. Cela peut être un groupe mixte composé d'élus, de médecin, d'association... c'est ce groupe qui va être le « métronome » du schéma et les techniciens sont là pour aider, pour encadrer ce groupe de pilotage. Il est intéressant de déléguer le pouvoir et de réaliser un schéma avec un groupe mixte. De plus, il faut que ces schémas soient suivis de programmes pour qu'ils puissent s'inscrire dans la durée.

- 4) La gouvernance ou le fonctionnement communautaire : savoir travailler ensemble  
Ce qui va se passer au niveau intercommunal peut inquiéter les ruraux qui ne savent pas si leur voix va être entendue ; mais aussi les urbains qui se retrouvent dans des communautés de communes avec de nombreux territoires ruraux.  
Ce que nous apprend l'expérience des communautés de commune qui ont déjà fusionné, c'est qu'il ne suffit pas de travailler avec les cadres de l'intercommunalité déjà prédéfinis (il ne suffit pas d'avoir un conseil communautaire, des commissions, des bureaux). Il faut inventer le fonctionnement de la communauté de communes en créant des organes, une manière de travailler avec la société civile, un conseil d'administration ouvert, des bureaux mixtes (par exemple agglomération/pays). Il faut interroger la manière de fonctionner et éventuellement déroger au fonctionnement décrit dans les statuts.  
Il faut essayer aller au-delà des statuts pour faire travailler les élus locaux qui ne sont pas délégués communautaires afin de les mobiliser, les associer aux réflexions et travaux. Cela est un questionnement important : comment ne pas perdre le contact avec les élus, les conseils municipaux quand on devient une grosse communauté de communes ou d'agglomération ?



Développement rural  
Rhône-Alpes

[www.caprural.org](http://www.caprural.org)

*en co-organisation avec*



Bien sur il faut travailler aussi le niveau technique, créer du lien transversal entre la communauté et les communes ... inventer une manière de travailler pour éviter de devenir trop « techno ». Et puis travailler le plus possible avec la société civile : on en a vu les bénéfices tout au long de la journée.

5) Mutualisation dans les collectivités

Une grande tendance qu'il faut poursuivre. La mutualisation entre ou au sein des collectivités permet une amélioration des services, des équipements ainsi que l'efficacité des actions. Cela permet aussi de mieux gérer la dépense publique.

6) La solidarité financière

Indispensable dans un contexte de raréfaction des ressources. On parle de péréquation au niveau de l'Etat mais cette péréquation peut aussi s'organiser localement. On peut aller dans le sens d'un pacte financier fiscal adossé à un projet de territoire qui permet d'aller tous ensemble dans la même direction et d'être collectivement responsables devant les mêmes contribuables, se mettre d'accord sur les prélèvements au regard des compétences de la communauté de communes et gérer ensemble / s'entendre sur les niveaux et augmentations de prélèvements. Une autre voie est de revoir la solidarité financière locale.

7) La question de l'ingénierie

Faire travailler les équipes techniques en réseau et, là encore, décloisonner pour gagner en connaissance et en efficacité....